

COVID-19

redaction@sonapresse.com

Échos Covid

Par I. I

• VARIANT DELTA : ESSAIS POUR UNE 3E DOSE

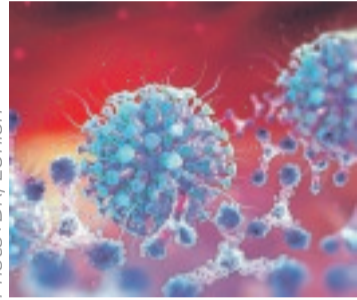


Photo: DRI/L'Union

L'alliance Pfizer/BioNTech prévoit de demander "dans les semaines qui viennent" l'autorisation pour une troisième dose de son vaccin aux États-Unis et en Europe notamment pour assurer une protection renforcée aux personnes déjà vaccinées. Les deux laboratoires ont "constaté des résultats encourageants des essais en cours", ont-ils expliqué. Le très contagieux variant Delta provoque des flambées épidémiques en Asie et en Afrique et fait remonter le nombre de cas en Europe et aux États-Unis.

• FRANCE : UN DELTA QUASIMENT DOMINANT

Le variant Delta supplante rapidement les autres souches du virus du Covid-19 en France, et représente déjà "pas loin de 50 %" des contaminations, selon le ministre français de la Santé Olivier Veran. Il sera "bientôt majoritaire, probablement ce week-end". Le conseil scientifique, inquiet d'un taux de couverture vaccinale encore "trop bas", préconise par ailleurs une obligation vaccinale pour les soignants. Un projet de loi pourrait être soumis au vote fin juillet.

• JAPON : AMBIANCE MORNE POUR L'ARRIVÉE DE LA FLAMME DES JO

La flamme olympique est arrivée vendredi à Tokyo mais le public a été tenu à l'écart d'une cérémonie plutôt morne au lendemain de la décision inédite d'interdire les spectateurs sur la plupart des sites de compétitions. Ce huis clos presque total découle de la réinstauration d'un 4e état d'urgence à Tokyo après une recrudescence locale des cas de Covid-19. Le pays a été relativement épargné avec moins de 15 000 décès officiels depuis début 2020 mais seule 17 % de la population est entièrement vaccinée.

Vaccination en entreprise : la CPG signe une convention avec le Copil

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

SOUUCIEUSE de lutter de manière efficace contre la propagation du Covid-19 en milieu professionnel, la Confédération patronale gabonaise (CPG) a signé, hier 9 juillet 2021, une convention d'accord avec le Comité du pilotage (Copil) du plan de veille et de riposte contre l'épidémie de coronavirus au ministère de la Santé, en présence du premier responsable de ce département, Guy-Patrick Obiang Ndong. Cette convention, qui vise à répondre à l'appel du président de la République, Ali Bongo Ondimba, lancé le 8 mai dernier lors de son adresse à la nation, s'inscrit dans le cadre de la vaccination en entreprise. Pour le président de la CPG, Alain Ba Oumar, "nous répondons à l'appel du chef de l'État pour encourager les Gabonais à aller à la vaccination de masse avec, pour particularité ici, que cette vaccination se fera au sein des entreprises comme cela a été le cas lors du dépistage massif en son temps. L'accord qui vient d'être signé permettra aux entreprises de bénéficier d'un service à la carte sur leur lieu de travail. Il s'agit de toutes les entreprises qui le souhaitent et qui sont régulièrement immatriculées dans ce pays, donc du secteur formel. Cet accord n'est pas limité aux entreprises de la CPG, même si elles étaient prioritaires. Nous voulons, par cette signature, concourir à l'intensification de la vaccination voulue par le chef de l'État. Il y a une phase de sensibilisation qui est prévue, nous sommes en contact permanent avec ces dernières". Du côté du Copil, "la plus value de cette convention est de permettre aux entreprises de pouvoir réunir l'ensemble de leurs employés dans le but de leur offrir cette possibilité qu'est la vaccination. Cette convention va permettre aux entreprises d'avoir à leur disposition du personnel vacciné et valide. La pandémie n'est pas terminée, nous devons



Photo: HNIM

L'échange de documents entre les deux parties, en présence du ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong.

donc mettre tous les moyens de nos côtés afin de lutter de façon significative", a souligné Romain Tchoua. Au regard des derniers

chiffres publiés le 8 juillet par le comité national de vaccination contre le Covid-19 (Copivac), soit 45 968 personnes vaccinées,

le Gabon est encore loin de l'objectif fixé par le gouvernement qui est celui de vacciner au moins 50 % de la population.

L'engagement de l'Association des tenanciers de bars



Photo: IMIM

Les tenanciers de débits de boissons s'engagent dans la lutte contre le Covid-19.

Isaac MUKETA MUELE
Libreville/Gabon

RÉUNIS à leur siège de Soduco dans le 5e arrondissement de Libreville, les membres de l'Association des tenanciers de bars, snack-bars et autres débits de boissons du Gabon (ATBSBG) ont fait part mercredi de leur intention d'emboîter le pas aux autorités sanitaires dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Il s'agit de 180 opérateurs économiques soutenus par la Société des brasseries du Gabon (Sobraga) qui ont expri-

mé leur volonté de s'engager dans la lutte et défini des activités à mettre en place en faveur de la prolongation des actions menées jusque-là par le gouvernement et autres composantes de la société. "Notre secteur d'activité a été le plus touché. Nous voulons à cet effet la mort immédiate du Covid-19 dans notre pays. Ainsi notre participation à la lutte consiste à prendre le relais de la sensibilisation auprès de tous les tenanciers de bars, snack-bars, débits de boissons du Gabon et de nos clients. On devra les persuader de l'application des me-

sures barrières, et la volonté de se faire vacciner, car il y a encore assez de poches de résistance ici à Libreville et à l'intérieur du pays", explique le président de l'association, Bruno Abessolo Ndong. Cette opération de sensibilisation porte également sur l'invite de certains tenanciers de bars à se conformer aux exigences de l'État. "Pour cela, que l'État ait un regard et régule notre secteur. Il est aussi prometteur, créateur d'emplois et lutte contre le chômage", souhaite-t-il. Non sans remercier le gouvernement et Sobraga pour leur soutien.